

Edito

D'ici un bon mois, ce sera déjà la fin de l'année scolaire pour la jeunesse d'Arleux en Gohelle, et plus particulièrement, celle qui fréquente les établissements du RPI.

D'ores et déjà, les effectifs prévus pour la rentrée de septembre 2022 seront sensiblement identiques. Le maintien des classes et des écoles est rendu possible grâce à une évolution significative de la population de notre village.

Mais la fin de l'année scolaire, c'est également et surtout les prémisses des traditionnelles festivités auxquelles la population arleusienne est fortement attachée. Avec toute l'équipe municipale, j'espère vous retrouver en nombre aux multiples rendez-vous et animations estivales qui vont se tenir dans le trimestre à venir. Il ne faut pas oublier toutes ces manifestations festives, culturelles et associatives qui vont rythmer les semaines à venir. Celles-ci sont importantes car elles sont le fruit d'un travail important assuré par des bénévoles et essentielles car elles participent au dynamisme de notre commune et font d'Arleux-en-Gohelle un village qui bouge !



Cette période de l'année constitue aussi le prélude aux vacances d'été. Chacun va pouvoir enfin profiter du temps ensoleillé et de jours de repos bien mérités après des mois difficiles liés au contexte sanitaire. Continuez à prêter la plus grande attention, la fameuse Covid-19 reste surnoisement toujours bien présente...

Le budget pour l'exercice 2022 a été voté le 28 mars 2022. Cet exercice s'engage avec un solde créiteur à fin 2021 de 459 493 euros, ce qui permet de poursuivre sereinement les investissements à réaliser dans le village au rythme de la feuille de route établie par l'équipe municipale pour le mandat en cours, et surtout sans toucher à l'imposition locale maintenue au même niveau depuis plus de 20 ans.

Au-delà des dépenses imposées par la réglementation, de celles liées à l'évolution des normes et du phénomène économique de l'inflation, de celles concernant l'entretien de notre patrimoine commun et des engagements déjà contractés, l'adoption du budget exprime la stratégie de notre équipe et reflète les orientations politiques auxquelles nous sommes attachés.

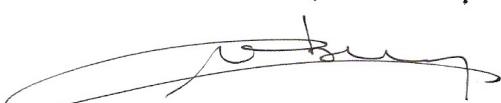
Dans un registre différent, le processus démocratique continue avec les élections législatives qui se tiendront les dimanches 12 et 19 juin prochains. Au regard des études qui prédisent un taux d'abstention très élevé, je vous invite à venir nombreux pour exprimer votre voix. Les élus et les personnes bénévoles répondront présents pour tenir le bureau de vote.

D'ici peu, nous serons officiellement en été ! Pour celles et ceux qui cherchent les plaisirs de la campagne, une destination recommandée : Arleux en Gohelle ! Pour les autres, les départs pour les séjours de vacances loin de la commune vont alors prochainement s'engager. N'oubliez pas les quelques règles simples de sécurité recommandées par les services de la gendarmerie de Vimy, ainsi que les dispositions particulières à prendre auprès de ces services avant toute absence prolongée, notamment durant une période d'été. Ces consignes simples vous aideront à partir en toute sérénité ! Avisez également la gendarmerie de votre départ, des passages réguliers de jour comme de nuit seront effectués près de votre résidence.

Bonnes Vacances !

Norbert Grobelny

Maire de la commune d'Arleux en Gohelle



Les festivités de ces deux prochains mois



Samedi 18 juin

Feu de la St Jean

Festivités du 14 juillet

Marché Nocturne !

Feu d'artifice !

Jeux traditionnels !



Samedi 18 juin

Démonstration de Hip-Hop



Samedi 9 juillet

Concours de pétanque



Prévention des actes de malveillance envers les séniors

LES SENIORS (+ DE 50 ANS) FACE À LA DÉLINQUANCE



Comment prévenir les actes de malveillance

Le mardi 21 juin 2022,
de 14h30 à 16h

à la Salle des Fêtes d'Arleux-en-Gohelle. mairie@arleuxengohelle.fr

Aide financière de la commune pour les centres aérés et les séjours d'été



Le conseil municipal accompagne financièrement depuis plusieurs années les habitants de la commune qui inscrivent leurs enfants dans des centres aérés en apportant une participation aux coûts de ces courts séjours supportés par les familles. Cette année, le conseil municipal a décidé de porter la participation de 3 euros à **4,20 euros par jour**, et ce, quel que soit le centre aéré retenu par la famille. Toute information complémentaire sur cette aide peut être demandée en mairie.

Cette opération est un complément de l'aide apportée pour les enfants partant en long séjour d'été organisé par la municipalité et traduit l'accompagnement important qu'elle souhaite apporter à la jeunesse du village. A titre d'illustration, la commune va financer cette année la dépense de 18 810 euros pour 18 enfants qui partiront cet été en Espagne et à La Rochelle. La participation demandée aux parents est de 300 euros.

Spectacle de danses indiennes

Une visite de l'Inde par la danse était organisée le samedi 30 avril à la salle polyvalente R. Cadiou. Un spectacle haut en couleur, rythmé par des dynamiques danses magnifiques et enchanteresses, qui a conquis un public nombreux. Félicitations aux jeunes danseuses arleusiennes qui ont assuré un show digne de "pros" !



Concours de belote



Les joueurs de belote s'étaient donnés rendez-vous **le dimanche 1er mai** pour le concours annuel organisé par l'association « amitié-détente »

Cette manifestation permet, avant tout, aux amateurs de jeux de cartes de se retrouver pour passer un bon moment de convivialité. La compétition était toutefois bien présente ! Chaque équipe s'est évertuée dans de subtiles combinaisons pour gagner la partie !

Le succès de cette initiative est encore bien confirmé avec la participation d'une vingtaine d'équipes.

Cérémonie du 8 mai



Le dimanche 8 mai, s'est tenue la traditionnelle cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945, sonnant la fin de la seconde guerre mondiale.

Dès 11 heures 45, les couleurs ont été hissées au cimetière de la commune et des gerbes ont été déposées sur les 4 tombes des soldats britanniques.

La cérémonie s'est ensuite poursuivie au monument aux morts, avec les lectures du poème « Ce cœur qui haïssait la guerre », de Robert Desnos ainsi que la déclaration du Général de Gaulle du 8 mai 1945. Les anciens combattants, la commune et le Conseil Municipal des Jeunes ont ensuite procédé au dépôt de gerbes.

Un vin d'honneur à la salle des fêtes a clôturé la 77ème cérémonie de l'armistice.



La première édition du salon de l'artisanat



L'association « Les Artisans et créateurs de la Gohelle » a organisé le Week-end du **21 et 22 mai**, sa première Edition du « salon de l'artisanat »

La cinquantaine d'exposants présents a bien rempli la salle des fêtes et la salle polyvalente mises à leur disposition. Le nombre important de visiteurs constaté à la clotûre de cette manifestation confirme le beau succès remporté. Rendez-vous est donc donné pour la deuxième édition !



Le Département du Pas-de-Calais distribue des ballons

Le **vendredi 13 mai**, une dizaine de ballons a été remise au club de football de l'Union Sportive d'Arleux-en-Gohelle.

Bénédicte Messeanne Grobelny, Conseillère Départementale du canton de Brebières et Vice-présidente au Département, a assuré cette remise. Elle s'est déclarée « heureuse de participer à cette opération souhaitée par le Département du Pas-de-Calais dans le cadre de sa politique en direction et en faveur du sport, et surtout à la suite de ces 2 années particulières, très difficiles, pour tous les dirigeants qui animent les structures associatives. Je suis à leurs côtés et il faut féliciter et encourager tous ces bénévoles qui font vivre le sport sur le territoire ! Bravo et merci à eux ! ».



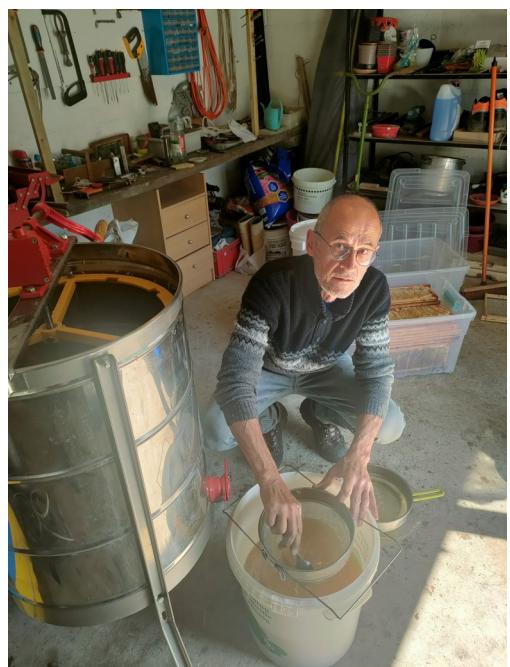
La miellée d'Arleux-en-Gohelle



A l'approche de l'été et des journées ensoleillées et bien chaudes, c'était le moment pour l'association « [Le rucher d'Arleux-en-Gohelle](#) » de procéder à sa première récolte du miel de fleurs du territoire.

Les ruches, implantées depuis de nombreuses années à la sortie du village en direction de Bois-Bernard, ont encore produit cette année plus de 45 kgs de miel 100 % fleurs locales !

En cas de besoin, l'association peut venir au secours des habitants pour la récupération de nids d'abeilles.



De nouveaux équipements au City-Stade

L'un des nombreux projets du Conseil Municipal des Jeunes visait la mise en place d'un espace de détente et de rencontre au centre du village.

C'est dans ce contexte que le CMJ, en lien avec le conseil municipal, a décidé d'installer à proximité des équipements existants au City-Stade une grande table de pique-nique accompagnée « d'une boîte à jeux » pour que chacun puisse profiter pleinement de cet espace de détente et d'amusement.



Mode d'emploi de la boîte à jeux

- Je prends un jeu c'est gratuit et sans abonnement. Je l'utilise, je viens le redéposer ou l'échanger contre un jeu que je souhaite partager.
- Je dépose un jeu. Tous les jeux entrant dans la boîte sont les bienvenus pourvu qu'ils soient suffisamment en bon état et qu'ils ne soient pas réservés à un public averti.

Cette boîte à jeu est une initiative gratuite et participative de la commune d'Arleux en Gohelle pour favoriser les échanges, en particulier entre jeunes. Elle est fondée sur le civisme et le partage. Prenez en soin (bien refermer la porte).

Formation et distribution de composteurs

Le compostage est une solution simple pour diminuer la quantité de déchets organiques produits, leur donner une seconde vie... et obtenir un engrais gratuit pour son jardin ! 30% des ordures ménagères peuvent être recyclées via le compostage. Pour encourager cette pratique vertueuse, la municipalité en partenariat avec Osartis-Marquion et le Symevad ont fourni le **mardi 10 mai** des composteurs aux nombreux habitants venus à la salle des fêtes pour suivre la séance de formation aux bonnes méthodes... pour réussir un bon compost !



Un repas « patates au four » au club « Amitié-Détente »



A la sortie de la crise sanitaire, il y a bien une association qui a souhaité reprendre avec ferveur ses activités et multiplier les moments de rencontre après 2 années de privation !

C'est ainsi que le **jeudi 19 mai**, le club "Amitié-Détente" a réuni toute sa belle équipe pour partager un bon repas à la salle des fêtes. Bonne humeur à table et dans les cuisines est certainement la meilleure récompense collective pour ce déjeuner des plus simples mais des plus appréciés !





Concours - Photos 2022

« Rires et Sourires »

La commune d'Arleux en Gohelle propose son troisième concours photos sur le thème « Rires et Sourires ».

Le sourire n'a pas d'âge, le rire est contagieux et c'est bon pour la santé ! Alors n'hésitez pas à partager de la bonne humeur et du plaisir en transmettant les plus beaux clichés de la ou des personnes de votre entourage pouvant nous offrir son plus beau rire ou sourire ! Le thème est très « ouvert » !

Ce concours est gratuit, réservé aux photographes amateurs et ouvert à tous. Les mineurs devront s'inscrire par l'intermédiaire de leur responsable légal. 2 catégories sont prévues : Jeunesse, de 8 à 15 ans et Ados/Adultes, à partir de 16 ans. Chaque participant devra faire parvenir 3 photographies au maximum, en couleur et/ou en noir et blanc. Ces photos devront être prises pendant la période du concours, soit du **1er juillet au 15 septembre 2022**.

Elles seront à envoyer de préférence par mail à l'adresse : mairie@arleuxengohelle.fr. En cas de difficultés, les photos pourront être déposées en mairie sur une clé USB. Un jury composé d'une commission d'élus de la commune et d'un professionnel sélectionnera les 20 meilleurs clichés qui seront exposés lors d'un événement de la commune. 3 prix par catégorie, soit 6 récompenses seront remises lors de la cérémonie des vœux du maire en janvier 2022. Le règlement complet du concours ainsi que le bulletin de participation sont disponibles en mairie aux heures d'ouverture et pourront être transmis sur simple demande par mail l'adresse : mairie@arleuxengohelle.fr

